

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice: 14
Présents: 11
Pouvoir: 02
Votants: 13

Le 17 MARS à vingt heures trente,
L'an deux mil vingt deux
Le 17 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 11 mars 2022

PRESENTS: Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

ABSENT excusé : Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel Drevet, Laure-Paola Guivier donne pouvoir à Sébastien Guillaud, David Orjollet

Secrétaire de séance : Sylvie Sabatier

OBJET : ENFOUISSEMENT ROUTE DU CRE

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2022-02

Affaire n° 19-004-512

Enfouissement Route du Cré

SEDI -TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	230 084 €
2 - le montant total de financement externe serait de:	183 781 €
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à :	0 €
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	46 303 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de:

prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et

Avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;

prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

LE CONSEIL, ayant entendu cet exposé,

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **230 084 €**

Financements externes: **183 781 €**

Participation prévisionnelle: 46 303 €

(frais SEO!+ contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **0€**

SEDI -TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur

FranceTélécom,

les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	112 705 €
2 - le montant total de financement externe serait de :	56 647 €
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à :	2 765 €
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	53 293 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de:

Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et

avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;

prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

LE CONSEIL, entendu cet exposé,

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel **112 705 €**

Financements externes : 56647 €

Participation prévisionnelle : 56 058 €

(frais SEO/+ contribution aux investissements)

PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **2 765 €**

Le Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE Visé par le contrôle de la légalité et affiché

Certifié exécutoire